

Nb d'inscrits au CQ 1 à ce jour : 31

Nb de personnes présentes : 4

Présents pour la Ville : Angélique ALO-JAY (élue référente CQ 1), Anne GERIN (élue référente suppléante CQ 1), Jean-Louis SOUBEYROUX (Adjoint chargé de la vie des quartiers), Catherine LADET (agent ressource animation des CQ).

Habitants présents : Pierre BOUVIER, Johann CHEVALIER, Viviane GRANGER, Virginie KALUZNY.

Centre-bourg de Voreppe :

une réflexion est engagée, accompagnée par une architecte-urbaniste qui a notamment travaillé sur le centre de Chirens.

Retour sur les fiches-navettes de février :

1/ fiche-navette n°1 : passage piétons devant la pharmacie du vieux-bourg.

Au regard de la configuration des lieux, le positionnement actuel semble être le plus sécurisé. L'aménagement de ralentisseurs peut être envisagé, sachant que la vitesse est limitée à 30 kms/h. Les aménagements routiers doivent prendre en compte les contraintes liées aux normes de sécurité et à la circulation des camions, des bus et des véhicules des pompiers.

2/ fiche-navette n°2 : rue de l'Hoirie et aménagement de l'accès du côté du collège.

Le comité de quartier avait interpellé la Ville sur la dangerosité de la traversée de la rue de l'Hoirie. Cette voirie sera en partie réaménagée et sécurisée (passages piétons) dans le cadre du projet de l'Hoirie. Une sensibilisation est régulièrement menée auprès des propriétaires dont la haie déborde sur le domaine public.

Une discussion s'engage. Les habitants confirment que les enfants et encore quelques voitures empruntent en sens interdit cette rue, à pied et en scooter pour les premiers. Attendre la réalisation du projet de l'Hoirie semble long. Jean-Louis Soubeyroux précise que les premiers permis de construire sont pour l'année 2016. Anne Gerin ajoute que le passage emprunté par les enfants pourrait être officialisé. Les habitants ajoutent qu'il serait nécessaire de signaler aux véhicules la présence de piétons et la proximité d'un établissement scolaire.

Une visite de quartier en juin :

Jean-Louis Soubeyroux propose qu'une visite de quartier ait lieu un samedi matin au mois de juin, avec le comité de quartier, les élus et en présence du Maire. L'objectif de cette rencontre serait d'identifier sur place les « points durs » du quartier. Itinéraire possible : vieux-bourg / rue de Nardan / collège.

Une telle visite pourrait se renouveler chaque année, en alternant les quartiers: vieux-bourg / Hoirie.

La proposition est accueillie positivement. Les personnes présentes estiment que cela permettra également de connaître les problématiques de l'autre quartier.

Points abordés dans les échanges :

1/ question sur l'effectif du collège André Malraux : la jauge est-elle atteinte ? A priori, c'est le cas : des inscriptions ont été refusées cette année.

La Ville précise que l'effectif du collège sur les prochaines années sera de fait, et notamment, lié aux évolutions des effectifs des écoles élémentaires de la commune. L'information est donnée que le collège sera réhabilité par le Conseil général.

2/ l'attention de la Ville est attirée sur le non-respect du panneau de sens interdit situé à la sortie du petit parking rue de Stalingrad, à hauteur de la salle Xavier Jouvin. Un certain nombre de véhicules tournent à droite en sortant de ce parking et se retrouvent donc en sens interdit.

Concernant le bas de la rue de Stalingrad, il est à nouveau évoqué la manière dont certains véhicules s'engagent dans la rue depuis la RD : ils prennent largement sur le sens opposé, descendant de la rue et se retrouvent face à des voitures en descente, voire peuvent mettre des piétons en danger.

M. Soubeyroux informe les participants que les quilles prévues à ce niveau vont être prochainement livrées et installées.

3/ discussion sur le caractère accidentogène du rond-point de MacDo.

4/ le sens de la circulation rue du Vieux Port : la commission urbanisme a validé la proposition discutée au sein du comité de quartier. Une réunion à ce sujet sera prochainement proposée aux riverains et plus largement au quartier.

5/ l'entrée dans Voreppe au niveau de Pièces Auto n'est pas très esthétique et donne une mauvaise image de la commune, en particulier en raison des nombreux panneaux publicitaires.

En ce qui concerne Pièces Auto, l'entreprise prévoit de déplacer les ferrailles et les voitures aujourd'hui entreposées de ce côté en arrière de son bâtiment. Une haie sera également posée. Ferrailles et voitures ne seront donc plus visibles depuis la route.

La Ville rappelle que la pose et l'implantation des panneaux publicitaires est réglementée. La Police municipale va se rendre sur place et constater les panneaux qui sont en infraction.

Recueil de 2 fiches-navettes :

- circulation rue de la Chapelle ;
- trottoir rue de Nardan.

Prochaines réunions publiques :

- sur l'Hoirie, le mardi 12 mai ;
- sur le P.L.U., le lundi 27 avril et le lundi 29 juin.

Prochaine rencontre plénière :

Mardi 16 juin 2015, à 20h

**En raison de l'indisponibilité de la salle Xavier Jouvin le 16 juin 2015,
la réunion aura lieu Salle de l'Ecluse**